

# AVIS PUBLIC

## **ADOPTION DU BUDGET ET DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE 2016-2017** **(Articles 278, 312 et 397 *Loi sur l'instruction publique*)**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup examinera et adoptera le budget 2016-2017 de la commission scolaire et fixera le taux de la taxe scolaire pour la même période, à l'occasion de sa séance ordinaire qui aura lieu le 21 juin 2016, à 19 h 30, au centre de services de Rivière-du-Loup situé au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, ou à son ajournement.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 25 mai 2016.

Éric Choinière, avocat  
Secrétaire général